

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Procès-verbal du Conseil municipal du mardi 12 mai 2026

Le 12 mai 2026 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de

Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 05 mai 2026

Membres présents : Cédric Milani, Gilbert Longo, Evelyne Roux, Fabien Gallice, Estelle Milani, Christian Girard-Cusin, Eveline Simondi, Matthias Pellissier, Christine Goichot, Noemie De Macedo, Yann Peschot

Membre absent excusé

Secrétaire de séance : Evelyne Roux

Ouverture de séance

La séance du Conseil Municipal de Saint Albin de Vaulserre s'est tenue le mardi 12 mai 2026 à 20h, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric MILANI, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV du dernier Conseil en date du 14 avril 2026

Décisions prises par le MAIRE

- Pour faire suite au décès de Monsieur Brunot-Mignot Guy, la commune a fait paraître un avis de décès en son nom et a acheté une coupe de fleurs.
- Le devis It'lec pour la mise aux normes du local du foot et de la prise de force côté préau (poste) a été signé d'une valeur de 3427.63€ HT soit 4113.16€ TTC.
- Le Maire a signé le devis pour le film de la commune d'une valeur de 418€
- Le Maire a signé les arrêtés N° 2026-29, N° 2026-30 et N° 2026-31 dans le cadre de l'organisation de « Saint Albin en fête » pour donner suite à la demande de la présidente du Comité d'Animation de Saint Albin de Vaulserre.
- Pour donner suite à la demande de la Direction départementale des Finances publiques de l'Isère, le Maire l'a autorisé à mettre en œuvre, au titre de la taxe foncière 2027, le traitement national visant à actualiser les éléments de confort des logements (raccordement à l'eau et à l'électricité, présence minimale d'un WC, d'un lavabo, d'une douche ou d'une salle de bain, ainsi que d'un système de chauffage ou de climatisation). Cette mise à jour concerne les logements de catégories 1 à 6 situés

sur le territoire communal qui seraient dépourvus d'un ou plusieurs de ces équipements.

- Le Maire a autorisé les anciens de l'équipe masculine de foot de Saint Albin FC SA, à utiliser le terrain de foot et le vestiaire le 20 juin 2026, et il leur a demandé qu'ils s'organisent avec l'équipe de foot féminine FC SAV.

Informations diverses de la mairie

- Nous avons déposé le dossier de demande de subventions concernant le gros projet salle des associations, local technique et appartement auprès du département. En attendant l'ouverture de la plateforme, nous avons envoyé toutes les informations à la région.
- La commune de Saint Bueil nous a demandé une participation à des frais de scolarité dans le cadre d'une demande de dérogation pour l'inscription dans son école d'un deuxième enfant (d'une fratrie). Les parents ont déménagé dans notre commune en cours d'année scolaire et souhaitent que leurs deux enfants restent inscrits à l'école de Saint Bueil. Nous avons demandé conseil à l'AMI, voici leur réponse :
« Le conseil municipal est informé que, conformément aux dispositions du Code de l'éducation et à la jurisprudence du Conseil d'État, la commune est tenue de participer aux frais de scolarisation d'un enfant inscrit dans une autre commune lorsque la dérogation dite de « fratrie » est applicable, c'est-à-dire lorsqu'un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire de la commune d'accueil. Ainsi, malgré les capacités d'accueil existantes au sein du SIVU, la commune de Saint-Albin-de-Vaulserre ne peut légalement s'opposer à la demande formulée par la commune de Saint-Bueil et devra participer aux frais de scolarité concernés jusqu'à la fin du cycle scolaire engagé. »
De ce fait, la commune participera aux frais de scolarité de cet enfant.
- A la suite du décès de Mr Brunot-Mignot, porte-drapeau, une participation communale de 10 € a été versée pour la réalisation d'une gerbe en hommage à son engagement
- Le conseil municipal est informé qu'une autorisation a été accordée aux locataires du logement communal situé au 394 Route de la Mairie pour l'installation d'un poulailler, sous réserve du respect de plusieurs conditions portant notamment sur l'intégration paysagère, la limitation du nombre de poules à six maximum, l'absence de nuisances pour le voisinage ainsi que le bon entretien des espaces extérieurs.
- Céline sera en congé le vendredi 15 mai 2026/ du 26 mai 2026 au 03 juin inclus/ en formation le 20 mai avec la DGFIP accompagné d'Evelyne Roux
- Le référent communal pour les frelons asiatiques est : Monsieur Cédric Milani

DÉLIBÉRATION - Avenant à la convention avec le Comité d'Animation de Saint Albin de Vaulserre

Afin de permettre la mise à disposition d'un espace de stockage au profit du Comité d'Animation de Saint-Albin-de-Vaulserre, il est proposé de réaliser un avenant à la convention existante.

Cet avenant a pour objet de mettre à disposition le compartiment n°3 de la grange de la cure, située côté mairie.

La grange de la cure est composée de trois compartiments : le premier côté cure (n°1), le compartiment central (n°2) et le dernier côté mairie (n°3).

Cet espace serait mis à disposition du Comité d'Animation afin de permettre le stockage de matériel (notamment plancha, etc.), dans le but de favoriser son autonomie et de faciliter l'accès et la sortie du matériel.

La commune assurera la mise en place de la fermeture de la porte.

Deux clés seront remises au Comité d'Animation.

Mme Roux Evelyne et Mme Simondi Evelyne, ne prennent pas part à la délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE à l'unanimité des votants

De valider l'avenant à la convention tel que présenté ce jour

CHARGE

- Mettre en œuvre la présente décision
- Signer tout document afférent à cette délibération

Délibération « Evènement familiale »

Afin d'assurer une harmonisation des pratiques et une équité des traitements, il est proposé de définir un cadre applicable lors de la survenance d'événements familiaux concernant les conseillers et agents, qu'ils soient en fonction ou anciens membres de la structure.

Monsieur Le Maire propose :

Type	Conseiller municipal actif	Agent en activité	Famille d'un conseiller ou d'un agent en activité (conjoint(s), parents, enfants)	Ancien conseiller municipal	Ancien agent	Ancien maire ou adjoint	Habitant de la commune
Nai- sance	Montant Cadeau : 100€ chèque Cadhoc ou équivalent	Montant Cadeau : 100€ chèque cadhoc ou équivalent					
	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal					
Mariage	Montant Cadeau : 100€ chèque Cadhoc ou équivalent	Montant Cadeau : 100€ chèque cadhoc ou équivalent					
	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Courrier de félicitations				
Décès	Gerbe : 50€	Gerbe : 50€	Gerbe : 50€	Gerbe : 50€	Gerbe : 50€	Gerbe : 50€	
	Avis de décès dans la presse	Avis de décès dans la presse				Avis de décès dans la presse	
	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal	Annonce au conseil municipal
	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances	Courrier de condoléances
	Présence à la sépulture	Présence à la sépulture	Présence à la sépulture	Présence à la sépulture	Présence à la sépulture	Présence à la sépulture	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE à l'unanimité des votants

De valider la proposition telle que présenter ce jour dans le tableau ci-dessus

CHARGE Monsieur le Maire de :

- Mettre en œuvre la présente décision
- Signer tout document afférent à cette délibération

Point Mise à jour PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Pour rappel le PCS a été finalisé sur la commune en décembre 2025. Après l'élection municipale nous devons remettre à jour les différents acteurs du poste de commandement, lors de ce conseil, nous avons défini les différents acteurs du poste de commandement.

Voici ci-dessous le nouveaux Poste de commandement Communal PCC.



ORGANISATION DE CRISE

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

Rôle	Nom / Prénom	Fonction (Commune / PCC)	Téléphone principal	Téléphone secondaire
Directeur des Opérations de Secours (DOS)	MILANI Cédric	Maire / Titulaire	06 37 05 32 04	06 82 24 72 07
	LONGO Gilbert	1 ^{er} Adjoint / Suppléant	06 01 72 81 27	NA
Responsable des Actions Communales (RAC)	LONGO Gilbert	1 ^{er} Adjoint / Titulaire	06 0172 81 27	NA
	ROUX Evelyne	2 ^{ème} Adjointe / suppléante	06 88 35 07 29	NA
Cellule Secrétariat	ROUX Evelyne	2 ^{ème} Adjointe / Titulaire	06 88 35 07 29	NA
	GOICHOT Christine	Conseiller / Titulaire	06 76 13 82 83	NA
	CAZALS Céline	Agent administratif / Titulaire	07 87 86 04 68	NA
Cellule Communication	PELLISSIER Matthias	Conseiller / titulaire	06 14 34 09 83	NA
	MILANI Estelle	Conseillère / Suppléante	06 88 47 63 46	NA
Cellule Logistique	GALLICE Fabien	Conseiller / Titulaire	06 72 84 23 51	NA
	PESCHOT Yann	Conseiller / Suppléant.	06 22 42 62 17	NA
	GIRARD-CUSIN Christian	Conseiller / Suppléant.	06 72 68 48 59	NA
Cellule Soutien	MILANI Estelle	Conseillère / suppléante	06 88 47 63 46	NA
	SIMONDI Eveline	Conseillère / Titulaire	06 80 93 35 72	NA
	DE MACEDO Noemie	Conseillère / suppléante	06 88 79 48 44	NA

À la suite de cela, le premier adjoint et Monsieur Le Maire pourront faire les mises à jour du PCS et le renvoyer à la sous-préfecture et à l'intercommunalité dans le cadre de l'élaboration du PCIS.

Monsieur Le Maire proposera ensuite à l'équipe d'organiser un exercice de gestion de crise et de déclenchement du PCS à l'aide du SDIS. L'équipe valide cela à confirmer.

Point courses cycliste

- Alpes Isère tour : le 28 mai (affiche déposée à la mairie mercredi)
 - o Les bénévoles et les places dans les voitures ont été envoyés aux organisateurs de la course.
 - o Les Comités d'Animation de Saint Martin et de Saint Albin organisent une petite buvette + vente de Sandwich devant le départ de la course.
 - o Gilbert fera monter les barrières à Saint Martin
- La tricolore du 27 juin :
 - o Les signaleurs ont été envoyés à l'intercommunalité.
- Le tour de France passera sur la commune le 22 juillet 2026, de 12h à 17h environ.
 - o Il y aura une interdiction de stationner sur la RD82 à partir de la veille au soir de la course, dans le cadre d'un Non-respect, des évacuations par fourrières seront réalisées.
Il faudra enlever les poubelles des trottoirs et les agriculteurs devront faire attention de ne pas salir la route. Dans le cadre d'un Non-respect, des évacuations par fourrières seront réalisées.

Point commémoration du 08 mai

Belle cérémonie. Un grand merci aux nouveaux conseillers qui ont participé et y ont pris part activement.

Synthèse du Brainstorming

Pour donner suite au brainstorming réalisé lors du conseil d'avril 2026, Monsieur Le Maire a réalisé une synthèse qu'il propose au conseil dans le but de prioriser les premières idées.

Après les échanges avec l'équipe les 7 projets fléchés ainsi que les 11 actions spots validés par l'équipe sont :

- **Actions spot :**

Boîte à idées : la commission bulletin prend ce sujet et étudiera la possibilité d'un sondage etc ...

Village fleuri : la commission travaux étudiera les emplacements possibles à fleurir, la possibilité d'un conventionnement avec une entreprise locale pour la gestion des fournitures des végétaux. Ensuite elle étudiera la possibilité d'organiser un concours en interne sur la commune de maisons fleuries.

Sécurisation de certains carrefours : étude par la commission travaux

Exposition culturelle et histoire avec des participants du village : Eveline, Matthias étudierons ce point avec en soutien la commission bulletin municipale.

L'organisation d'après-midi jeux ou rencontres... ce point-là sera proposé au Comité d'Animation avec une mise à disposition des salles de la mairie.

Voisins vigilants : Monsieur Le Maire étudiera les différentes possibilités.

Vigilance pour nos aînés : en cours d'étude avec la commission municipale « prendre soin de nos aînés ».

Covoiturage : voir ce que propose Atchoum déjà conventionné avec les VDD.

Atelier numérique, ce point sera étudié

Découverte du village, ce point sera étudié

Instagram, Matthias se penche sur ce sujet.

- **Projets**

Fleurissement du village : voir actions spot village fleuri.

Projet local technique, maison association : Sujet en attente de faisabilité

Marché commerçants ambulants : la commission bulletin étudiera la possibilité de sonder la population sur ce sujet dans le cadre de la boîte à idées

Cimetière : projet à travailler avec la commission travaux
Ralentisseur : projet à travailler avec la commission travaux
Lumière led sur le parking du Lavoir : projet à travailler avec la commission travaux
Aménagement du plan d'eau : projet à travailler avec la commission travaux

Point Commission

- Lors du conseil du SIVU, Monsieur Alain Forest adjoint à Saint Martin de Vaulserre a été élu Président. Les 3 vice-présidents sont les 3 maires des communes membres, et l'indemnité du Président n'a pas évolué et reste à 7.75% de l'indice 1027.
- Lors de l'installation du bureau communautaire du 16 avril 2026, Monsieur Le Maire a été élu Conseiller Communautaire délégué en charge de l'emploi, la formation et l'insertion.
- Lors du premier conseil communautaire du 30 avril Monsieur Gilbert Longo a été nommé représentant de l'intercommunalité dans le syndicat du SIEGA.
- Evelyne Roux a assisté au conseil d'école le 23 avril 2026. Madame la Directrice et Mesdames les professeuses ont présenté les activités pédagogiques variées dont ont bénéficiées les enfants : sorties culturelles, sportives, ateliers d'écritures financés par l'intercommunalité. Les charges de transport ont été prises en charge par « Le sou des écoles ». L'école avait de gros problèmes informatiques qui ont été réglé depuis. Les enseignants de maternelle voudraient que l'on réinstalle un bac à sable.
- Le groupe de travail « Bulletin » a démarré le 6 mai 2026.

Point sur les commissions intercommunautaires

Monsieur le maire présente les nouvelles commissions des VDD.
Le choix des représentants sera voté au prochain conseil.

Point rencontre Elus dans la salle des fêtes

Monsieur Le Maire souhaite faire une rencontre entre les élus du territoire dans la salle des fêtes un jeudi (mise à disposition de la salle) avec un apéritif partagé : chaque commune apporte quelque chose à grignoter.

Nous prévoyons la date le jeudi 17 septembre à 19h30

Les communes qui seront invitées :

Saint Albin de Vaulserre

Saint Martin de Vaulserre

Saint Jean d'Avelanne

Pressins

Romagnieu

Pont de beauvoisin Isère

Pont de beauvoisin Savoie

Saint bueil,

Velanne

Saint Beron

Voissant

Point travaux

- Les P.A.T.A (emploi) ont été réalisés ainsi que le parking du lavoir par la société Eiffage.
- Le nid offert par Cholat a été mis en place dans l'arbre devant la mairie.
- Les pièges à frelons (donné par l'intercommunalité) ont été mis en place
 - Salle des fêtes
 - Mairie
 - Le MaréchalIls seront alimentés par l'agent communal.
- Nous avons récupéré les grandes barrières qui étaient devant l'hospice.
- L'élagage de printemps par l'auto-entrepreneur Burille Christian a commencé le 11 mai 2026 avant le passage des courses de l'Alpes Isère tour.
- Le busage de la route de la mairie va démarrer la semaine du 18 au 22 mai 2026.
- La commission travaux a eu lieu le 12 mai avant le conseil.

Questions Diverses.

Le Maire propose à l'assemblée de faire une gratuité de la salle des fêtes pour le repas des bénévoles du Comice Agricole de Saint Jean d'Avelanne le 20 novembre. Le conseil donne son accord.

Fin de la réunion à 23h 37

Prochain conseil municipal le mardi 09 juin 2026

Secrétaire de séance

Evelyne Roux



Maire de la commune

Hilani Cedric

